

BULLETIN D'INSCRIPTION

ANNEE 2019

- 1^{ère} INSCRIPTION
 RENOUELEMENT D'INSCRIPTION *obligatoire chaque année*

PARTIE 1 : A REMPLIR PAR LES ADHERENTS ET BENEFICIAIRES

Afin de participer à l'ensemble des activités proposées par l'UNADEV

NOM :

PRENOM :

Si vous avez changé de coordonnées au cours de l'année 2018, merci de bien vouloir indiquer vos nouvelles coordonnées:

ADRESSE :

.....

TELEPHONE :

E-MAIL :

LES COURRIERS POSTAUX : je souhaite les recevoir

- en braille intégral
 en noir gros caractères

DROIT A L'IMAGE : acceptez-vous la diffusion de votre image prise dans le cadre des activités auxquelles vous participez.

- OUI
 NON

J'ai pris connaissance et j'accepte les statuts et le règlement intérieur de l'Association, je souhaite les recevoir :

- OUI
 NON je les consulte sur le centre d'activité que je fréquente

DATE :

SIGNATURE :

PARTIE 2 : A REMPLIR PAR LES ADHERENTS UNIQUEMENT

La cotisation permet de devenir adhérent, de participer à la vie de l'association, de participer à l'assemblée générale et à certains groupes de travail. Elle permet aussi de régler les frais liés à l'organisation de l'assemblée générale.

- Je ne souhaite pas devenir adhérent
- Je souhaite devenir adhérent

COTISATION : pour devenir adhérent, je paye une cotisation

- 30€ pour une personne seule
- 50€ pour un couple déficient visuel

Le chèque doit être établi à l'ordre de l'UNADEV, en indiquant au dos du chèque « COTISATION 2019 »

JOURNAUX DE L'ASSOCIATION : je souhaite les recevoir

- Email
- Braille
- Format Gros Caractères
- CD
- Non je ne souhaite pas les recevoir

En application de la loi du 6 janvier 2018, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification et de suppression des données vous concernant, en vous adressant au secrétariat général de l'UNADEV

NOTE D'INFORMATION DU SECRETARIAT GENERAL

Nous vous prions de trouver ci-joint un bulletin d'inscription (recto verso) à compléter et à nous retourner dans l'enveloppe T préaffranchie ci-jointe, accompagné des pièces justificatives (même s'il s'agit d'un renouvellement).

La carte d'invalidité ou la carte mobilité inclusion en cours de validité, avec la mention « cécité » « canne blanche » ou « étoile verte »

Si vous ne possédez pas de carte d'invalidité ou si elle ne comporte pas l'une des 3 mentions, vous devrez nous fournir :

Une pièce d'identité et un certificat ophtalmologique de moins de 6 mois indiquant votre acuité visuelle après correction ainsi que votre champ visuel.

Dès réception de ces documents, et après validation du dossier vous serez inscrit(e) sur le fichier national.

La Secrétaire Générale
Laurence DE SAINT DENIS



—